VAL de MARNE le département

Date de mise à jour :	
Poste occupé précédemment par :	
☐ *Mobilité* ☐ *Redéploiement* ☐ *Création*	
Libellé court RH / code poste RH:	
Personne à contacter :	
Fonction :	
Tél :	
Courriel :	

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Agent d'entretien polyvalent
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie C - Adjoint technique
Pôle/Direction/Service	Pôle Enfance et famille/ Direction des crèches
Lieu de travail	Crèche départementale
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable de crèche

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction des crèches participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion des crèches départementales dans le cadre de son plan d'actions. Elle gère, anime et évalue le fonctionnement de 76 crèches départementales en prenant en compte les besoins des enfants et des familles.

MISSION DU POSTE

L'agent d'entretien polyvalent de crèche contribue à la qualité du service rendu et à l'accueil des enfants en assurant l'entretien et l'hygiène des locaux ainsi que du linge dans le respect des protocoles établis.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité : **Maintenance et hygiène des locaux**

Activités :
- Assure le nettoyage des salles de vie, des espaces de circulations, des sanitaires et des espaces extérieurs
- Organise méthodiquement son travail dans le cadre du planning établi et en fonction de l'accueil prévu dans les sections.
- Applique les protocoles d'hygiène appropriés en fonction des surfaces à traiter et en respectant les conditions d'utilisation des produits.
- Assure l'entretien courant et le rangement des matériels utilisés
- Assure le tri et l'évacuation des déchets courants.

Domaine d'activité : **Entretien et nettoyage du linge**

Activités
- Effectue le lavage, repassage et petit entretien du linge.
- Réalise des travaux de confection- couture d'ouvrage simple en tissus.
- Assure le suivi des entrées et sorties du linge et couches.

Domaine d'activité : **Assistance aux autres membres de l'équipe et participation au bien-être et au confort de l'enfant :**

Activités :
- Participe au bien-être et au confort des enfants en apportant une aide à l'accueil et à la prise en charge de ces derniers
- Apporte une aide exceptionnelle en cuisine en fonction des besoins.
- Participe au travail d'équipe, aux réunions générales, aux réunions de l'équipe technique.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	**Indispensables à la prise de poste** Maîtrise du matériel, des techniques et des produits Règles d'hygiène et de sécurité liées à l'entretien des locaux Gestes et postures de la manutention manuelle Règles de base du tri sélectif Notion de sécurité et risques pour le public Contrôle de l'approvisionnement, conditions d'utilisation, de transport et de stockage des produits d'entretien Techniques simples de coutures et règles de nettoyage et désinfection des textiles Connaissances des rythmes et besoins de l'enfant de 3 mois à 4 ans et techniques d'écoute, de communication et d'observation.
	A acquérir au cours de l'activité Réglementation HACCP applicable en crèche collective
Savoir-faire	**Indispensables à la prise de poste** Savoir partager l'information Savoir travailler en équipe Adapter son activité en fonction des priorités Respecter les règles de la discrétion professionnelle et de confidentialité
	A acquérir au cours de l'activité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Equipe de la crèche Les parents
Conditions particulières d'exercice	Station debout, postures contraintes Manutention et port de charge pouvant être répétitif Port d'équipement de protection individuelle et tenue vestimentaire appropriée
Moyens mis à la disposition de l'agent	

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	**Pré requis** : **Souhaité :** CAP petite enfance
Expérience	**Exigée :** **Souhaitée :**
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui ☐ non x

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI

NBI n° 28 si affectation en crèche située en ZUS Nombre de points : 10

- Indemnité d'exercice des missions : OUI Taux : 100 % ☐ 75 % ☐ 50 % ☐ 40% ☐ Socle ☒
- Prime d'encadrement : NON Si oui préciser la fonction :
- Indemnité de fonction : NON Si oui préciser la fonction :
- Autres (préciser) : tickets restaurants

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
		Le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Enfance et Famille Michèle CREOFF

CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	7-02-2016	Pour le Président du Conseil départemental et par délégation La Responsable Adjointe du Service Recrutement-Mobilité-Formation Anne-Elsa MERCIER